

Phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale – rentrée scolaire 2024.

Destinataires :

Les chefs d'établissement du second degré public - Les directeurs académiques des services de l'éducation nationale - Les directeurs et directrices de CIO - Les présidents d'université - Les IA-IPR - Les IEN – Le directeur de l'Inspe - Le délégué académique à la formation professionnelle, initiale et continue - L'adjoint au délégué inter académique aux relations européennes et internationales et à la coopération - La directrice adjointe de la DRAIO

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles du 25/10/2021 publiées au BOEN spécial n° 6 du 28/10/2021
- Lignes directrices de gestion académiques

Dossier suivi par : Mme Rollet - Tél. : 04.92.15.47.48 – Courriel : mouvement@ac-nice.fr

Les opérations de mobilité s'inscrivent dans le cadre général fixé par les lignes directrices de gestion ministérielles de l'enseignement scolaire et les lignes directrices de gestion académiques.

La présente circulaire vise à préciser les modalités de participation à la campagne de mobilité en vue de la rentrée scolaire 2024.

La participation à la campagne de mobilité s'effectue sur SIAM via IPROF selon le calendrier détaillé en annexe 1.

Un guide à destination des candidats au mouvement intra académique est mis en ligne sur le site internet de l'académie (www.ac-nice.fr/mobilite) et sur l'intranet <https://esterel.ac-nice.fr>.

L'attention des personnels doit être appelée sur les modalités particulières de dépôt des confirmations de mutation :

Il appartient aux candidats d'éditer leur confirmation de demande de mutation sur SIAM via IPROF. Toutes les pages de la confirmation de mutation devront être téléversées accompagnées des pièces justificatives éventuelles exclusivement sur la plateforme colibris via le lien :

<https://demarches-nice.colibris.education.gouv.fr/mouvement/depot-de-la-demande-de-confirmation-du-mouvement-intra-academique-du-second-degre/>

Pour toute information complémentaire les personnels peuvent s'adresser aux personnes ressources mentionnées en annexe 2.

Je vous demande de bien vouloir assurer une large diffusion de la présente circulaire auprès des personnels de votre établissement et d'en informer le cas échéant les personnels momentanément absents

Fait à Nice le 29 février 2024

La rectrice de l'académie de Nice

**Natacha Chicot
SIGNE**

Le calendrier des opérations

Dates	Opérations
Du mercredi 27 mars 2024 à 12 h au lundi 8 avril 2024 à 8 h	Saisie des vœux sur SIAM via I-Prof pour tous les participants volontaires et obligatoires au mouvement intra académique et/ou « postes spécifiques »
Du lundi 8 avril 2024 à 13 h au lundi 15 avril 2024 à 12 h	Téléchargement sur SIAM du formulaire de demande de mutation intra académique (accusé de réception) par les participants
Mardi 9 avril 2024 à 14 h	Ouverture de la plateforme colibris pour le dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) et de pièces justificatives nécessaires
Jeudi 11 avril 2024	Date limite de réception des dossiers de handicap et de situations sociales graves
Dimanche 21 avril 2024	Date limite de dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) accompagnés des pièces justificatives nécessaires sur la plateforme Colibris
Du samedi 4 mai 2024 à 8 h au lundi 20 mai 2024	Consultation des vœux et barèmes retenus sur SIAM via I-Prof et demandes éventuelles de corrections de barème
Lundi 20 mai 2024	Date limite de remise de pièces justificatives après publication des barèmes retenus
Du mercredi 22 mai 2024 à 8 h au dimanche 26 mai 2024 inclus	Consultation des vœux et barèmes définitifs sur SIAM via I-Prof
Jeudi 13 juin 2024, à partir de 10 h	Transmission via I-PROF des décisions définitives d'affectation

Les personnes ressources

Outre la circulaire, les lignes directrices de gestion académiques et le guide de mutation intra-académique, les candidats à la mobilité trouveront des informations utiles sur SIAM ainsi que sur le site académique intranet ESTEREL.

Ils peuvent également s'adresser au service de gestion des personnels (SPEEO) – bureau de la gestion des affectations, en privilégiant le courriel.

Cheffe de service :

Madame Marie-Ange ROLLET

Tél : 04.92.15.47.48

Courriel : marie-ange.rollet@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines professionnelles (PLP), histoire-géographie, SVT, biochimie, biotechnologie, STMS, économie-gestion et hôtellerie

Madame Laetitia DECAUDAIN

Tél : 04.93.53.71.58

Courriel : laetitia.decaudain@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines : langues, EPS et documentation

Madame Florence TOMESANI

Tél : 04.92.15.47.30

Courriel : florence.tomesani@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines : lettres, philosophie, éducation musicale, arts plastiques, arts appliqués, éducation, orientation et des PEGC

Madame Virginie DE SENA

Tél : 04.93.53.70.39

Courriel : virginie.de-sena@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines : mathématiques, technologie, SII, SES, sciences physiques et chimiques et des attachés de laboratoire :

Madame Amandine BRAQUET

Tél : 04.92.15.46.66

Courriel : amandine.braquet@ac-nice.fr